

PDRG FEADER 2014-2020

Mesure 6 – Développement des exploitations agricoles et des entreprises

N° TO	Intitulé TO	Instruction	Comité technique	Taux d'aide	Modulation	Type de Dépôt	Ligne de partage PDGR/ Complémentarité FESI
6.1.1	Dotation jeunes agriculteurs (DJA)	DAAF	COSDA	100%	en fonction du statut du demandeur et du projet et selon la grille de modulation		AUCUNE
6.3.1	Aide au démarrage des petites exploitations agricoles (DPA)	DAAF	COSDA	100 %	5 000€ en plus pour projets mobilisant simultanément une demande d'aide pour le TO 411		AUCUNE
6.4.1	Aide aux entreprises d'exploitation de bois-énergie et de biomasse	DAAF	CFB	75%	Aucune		Les investissements relatifs aux moyennes et grandes entreprises de ce domaine d'activité sont pris en charge par le FEDER